

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1>	D2019-17
---	---	-----------------

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

NOMBRE DE MEMBRES			Le 11 avril 2019 à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire Etaient présents: CHAPOTOT Jocelyn, , GIRARD François , LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, BELORGEY Fabien, CORNESSE Jean-Pierre, DESBOIS Charline , GIRARDIN Carine, MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MAURICE Roseline, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan, PAJOT Marc . Procuration : Absents : PAJOT Marc, DESBOIS Charline Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. Secrétaire: MORTIER Céline
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	13	

Date de la convocation
01/04/2019

Date d'affichage
12/04/2019

OBJET : DESIGNATION DU DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

VU :

- La loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Le décret n° 85-643 du 26 juin 1985, relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;
- La loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;
- Le décret n° 2005-1309 du 20 octobre 2005 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 ;
- Le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016, entrant en application le 25 mai 2018 (dit Règlement Général sur la Protection des données, soit « RGPD »).

Vu le dispositif d'accompagnement proposé par le GIP e-bfc sur le RGPD intégrant :

- Les outils de sensibilisation (site SuperChef RGPD) et de registre de traitement mis à la disposition par le GIP e-bfc pour ses adhérents,
- Les actions de formation proposées au DPD qui sera désigné en interne.

Monsieur le Maire propose de désigner Madame Catherine GATHELIER (exerçant les fonctions d'attaché territorial), en qualité de Délégué à la Protection des Données à compter de ce jour, et sollicite le GIP pour la formation et l'accompagnement du DPD désigné, aux outils mis à sa disposition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DESIGNNE Madame Catherine GATHELIER, en qualité de Délégué à la Protection des Données.

Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.



Le Maire,
Jocelyn CHAPOTOT